

Nouvelles des foyers ADEF- janvier 2011

Faire circuler les informations sur ce que vivent les résidents et les délégués dans les foyers gérés par l'ADEF afin d'encourager la mobilisation collective et solidaire, voici le projet de ces nouvelles que nous espérons régulières.

Foyer Amandiers-Troènes 75020 Paris

Dimanche 16 janvier 2011, une AG des résidents du foyer discute de la situation de ce bâtiment ouvert en 1983 et qui héberge 244 résidents. Un plan de réhabilitation est en discussion avec la Ville de Paris et le propriétaire. 222 places seront conservées dans le nouveau bâtiment, mais au détriment des conditions de vie de certains - 70 studios auront moins de 14m², dont une trentaine entre 11 et 12m².

Les résidents semblent déterminés à bloquer tout le processus de rénovation s'ils n'obtiennent pas des garanties sur leurs revendications : pas de studios en dessous de 15m², deux salles polyvalentes de taille suffisante et dont les délégués auront les clefs et le contrôle, une cuisine de tués au rez-de-chaussée pour les résidents qui mangent en groupe, l'accès à des studios en HLM à Paris pour ceux qui le demandent, pas de signature d'un nouveau contrat ou d'un règlement intérieur (de toute façon non obligatoire puisque l'ancien contrat non résilié reste valide) sans une discussion sérieuse et concertée permettant de modifier les clauses contestées, pas d'augmentation des redevances dans l'ancien foyer jusqu'à la fin des travaux de peinture et de remise en état (y compris de l'ascenseur), horaires du gérant suffisants pour permettre aux résidents d'avoir un accès facile au bureau.

Si ces exigences ne sont pas satisfaites, l'avenir du projet de réhabilitation promet d'être mouvementé.

Foyer Moutier 93240 Stains

Suite au contrôle d'occupation et d'identité, aux expulsions et aux arrestations illégales de sans papiers effectués le matin du 7 décembre 2010, des contacts ont été pris avec des avocats. Les délégués préparent des dossiers avec les personnes expulsées ou dont les chambres ont été fermées pour pouvoir attaquer l'Adef sur l'illégalité manifeste de ses actions. Une motion a été votée le 16 décembre 2010 par le Conseil Municipal de Stains qui critique surtout le Préfet qui n'a pas voulu, ou pas su, faire respecter la loi par ses agents. Arrêter des sans papiers dans leur domicile est illégal **sans commission rogatoire explicite d'un juge, or le juge avait autorisé uniquement un contrôle aux abords du foyer** selon les dires de Mme la capitaine du commissaire. Heureusement grâce à la mobilisation des militants LDH et RESF lié au CSP17, tous les sans papiers arrêtés ont fini par être libérés.

Quant à l'Adef, les résidents ont ressenti sa volonté d'exercer un contrôle accru sur leur vie privée dans la nouvelle résidence sociale, et surtout sa volonté de mettre fin à l'hébergement solidaire caractéristique des communautés africaines.

Ce bulletin a été rédigé par le COPAF suite à la réunion des délégués des foyers ADEF qui a eu lieu le 8 janvier 2011.

*Contacts : 06 75 01 30 49,
01 46 06 09 69 ou 06 87 61 29 77
copaf@copaf.ouvaton.org*

Foyer Manouchian 94400 Vitry-sur-Seine

Ce grand foyer (516 places officielles et de nombreux sur-numéraires) reste handicapé par la fermeture de son sous-sol - et donc de sa salle de réunion - en attente de réparations et de sécurisation.

Face à la masse et à la force déterminée de sa population, l'Adef fait mine de collaborer avec les résidents, écoute leurs doléances et a même accepté de suspendre des augmentations de loyer pendant cinq ans !!!

Ceci dit, la réhabilitation du foyer est prévue et il faudra beaucoup de vigilance aux résidents et à leurs représentants pour ne pas se trouver perdants dans l'opération.

Foyer Reginaldo Paris 75011

Le foyer Reginaldo, 51 bd de Belleville, va déménager courant février pour permettre à une opération de démolition-reconstruction de remplacer le bâtiment très fatigué existant.

Les résidents seront répartis entre plusieurs structures, dont le foyer Meilhac dans le 15ème.

Mais grande nouvelle, pour une fois, la Ville de Paris offre dix logements en HLM aux résidents du foyer qui en demandaient, parfois depuis très longtemps. Un pont entre le foyer et le logement social étant effectivement ouvert, il va falloir lutter pour que la ville ne le referme pas aussitôt.

PROCHAINE REUNION PROPOSEE - VENDREDI 18 FEVRIER à partir de 18 h

24 rue de la Banque, Paris 2ème (local Copaf au premier étage)

métro BOURSE (Ligne 3)